

## La commission d'enquête publique stoppe le prolongement du métro 1 à Fontenay-sous-Bois

**La commission d'enquête publique vient de rendre un avis défavorable au prolongement de la ligne de métro 1 de Château de Vincennes à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Fontenay) en passant par Montreuil.**

Cet avis, qui sera très probablement suivi par la préfecture, enterre le projet définitivement, au moins pour de longues années.

En début d'année, l'enquête publique sur le prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à Val-de-Fontenay avait suscité plus de 8 000 commentaires passionnés, tant par ses soutiens que ses détracteurs. Un niveau de participation rarement rencontré dans les enquêtes publiques. Le métro parisien devait s'interconnecter avec la future ligne 15 Est du Grand Paris Express, les RER E, A et le tramway T1 prolongé.

C'est à l'unanimité de ses membres que la commission d'enquête publique a rendu un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique (DUP) de ce prolongement, stoppant net le projet.

Le prolongement du métro, dans les cartons depuis des dizaines d'années, était sur la sellette avant même l'enquête publique, en raison des avis négatifs de l'Autorité environnementale et d'une analyse financière de l'Etat qui avaient déjà eu pour conséquences un report de l'enquête publique de plusieurs mois.

Pour rappel des enjeux et du contexte du projet, lire :

Fontenay-sous-Bois: réunion publique passionnée sur le prolongement du métro 1

L'enquête publique sur le prolongement de la ligne 1 du métro se transforme en match

92% des habitants de Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Vincennes favorables au prolongement du métro 1

Enquête publique sur le prolongement du métro 1 à Fontenay-sous-Bois: le point en 12 questions

Prolongement du métro 1 à Fontenay-sous-Bois: IDFM répond aux inquiétudes

Avis de tempête sur le prolongement de la ligne 1 du métro à Val-de-Fontenay

En images: nouvelle étape pour le pôle transports multimodal de Val-de-Fontenay

“La commission considère que si l'objectif poursuivi présente bien un caractère d'intérêt général, la balance avantages/inconvénients de l'ensemble des critères de la DUP penche incontestablement du côté des inconvénients que générerait un tel projet “, motivent les rapporteurs qui ont appuyé leur décision sur les points suivants :

Le coût du projet : 1,4 milliard d'euros

Une rentabilité socio-économique estimée insuffisante

Sur ce point, la commission d'enquête s'est appuyée sur l'analyse du Secrétariat général pour l'investissement, service dépendant du Premier ministre qui analyse les projets d'investissement coûteux pour l'Etat.

Les atteintes à la propriété privée liée aux expropriations envisagées pour construire des gares avec des espaces commerciaux, constructions dont la commission a estimé qu'elles n'étaient pas d'utilité publique et qu'elles n'étaient pas nécessaires au projet.

Les atteintes environnementales dans le bois de Vincennes

Ce point avait cristallisé les débats lors de l'enquête publique. Un collectif Touche pas à mon bois s'est en effet constitué pour dénoncer l'abattage des arbres. Le maître d'ouvrage du métro, Ile-de-France Mobilités, avait expliqué que moins d'une centaine d'arbres seraient coupés et que le défrichage sera largement compensé mais la commission d'enquête estime que ce nombre pourrait être en réalité plus important et met en avant le fait qu'une dalle bétonnée de 250m<sup>2</sup> non végétalisable subsistera à la fin.

Les risques géotechniques et hydrologiques

La commission a estimé que les risques avaient été insuffisamment étudiés, s'appuyant sur l'avis de l'Autorité environnementale.

Les atteintes sociales

C'est l'utilisation de la zone artisanale de la Fontaine du Vaisseau, à Neuilly-sur-Marne, pour accueillir le centre de dépannage des trains (CDT), qui a coïncidé. L'installation sur cette zone aurait impliqué une relocalisation des entreprises et la commission a estimé que 400 emplois étaient menacés.

atteintes à la santé publique durant le chantier

La commission a pointé les nuisances sonores du chantier à proximité de deux Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en entrée et sortie de tunnelier, l'un (La Dame blanche) en bordure du bois de Vincennes, l'autre (Les Eglantines) à Neuilly-sur-Marne

bilan carbone

Même sur le bilan carbone, qui fait partie des arguments en faveur du métro grâce au report des automobilistes sur les transports en commun, la commission d'enquête a estimé qu'il était mauvais, estimant que le projet entraînerait

une augmentation des gaz à effet de serre.

Télécharger le détail des conclusions

Télécharger l'intégralité du rapport

Abonnez-vous pour pouvoir télécharger l'article au format PDF. Déjà abonné ?  
Cliquez ici.



<https://94.citoyens.com/wp-content/blogs.dir/2/files/2022/05/reunion-enquete-publique-scaled.jpg>

© CD



<https://94.citoyens.com/wp-content/blogs.dir/2/files/2022/05/reunion-enquete-publique-768x350.jpg>

